



DELIBERATION N° 104/2020/CACL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020 A 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT VALIDATION DE L'OPÉRATION « TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA CACL – AVENUE DU BŒUF COURONNÉ - COMMUNE DE MACOURIA » ET DE SON PLAN DE FINANCEMENT

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Conseillers Présents : 36
Nombre de Procuracy : 07
Date de la convocation : vendredi 04 décembre 2020

Nombre de suffrages exprimés : 43
Vote :
Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le lundi quatorze décembre à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ETAIENT PRÉSENTS : Serge SMOCK (présentiel) - Gilles ADELSON (présentiel) - Monique AZER (Visio) - Serge BAFU (présentiel) - Julner BELIZAIRE (présentiel) - Dominique BERTONI (présentiel) - Ruth BIDIU CEPRIKA (présentiel) - Pascal BRIQUET (présentiel) - Louis-Mike CALUMEY (présentiel) - Daniel CASTOR (présentiel) - Jean-Philippe CHAMBRIER (présentiel) - Kenny CHEN-TUNG (présentiel) - Claire CHINON (présentiel) - Albanie CIPPE (présentiel) - Xavier CLERVAUX (présentiel) - Liser CLIFFORD (présentiel) - Seedna DELAR (présentiel) - Thierry ELIBOX (présentiel) - Serge FÉLIX (présentiel) - Teed GASPARD (présentiel) - Nestor GOVINDIN (Visio) - Sandrine JACQUES-GAÏL (présentiel) - Elaine JEAN (présentiel) - Farah KHAN (présentiel) - Patrick LECANTE (présentiel) - Phong LY (Visio) - Mikaël MANCEE (Visio) - Yolande MILZINK-CINCINAT (présentiel) - Hélène PAUL (présentiel) - Stéphanie PREVOT-BOULARD (présentiel) - Anne-Michèle ROBINSON (Visio) - Hélène SERVIUS (présentiel) - Rolande SILEBER (présentiel) - Eliodore TORVIC (présentiel) - Sandra TROCHIMARA (présentiel) - Patricia VICTOR (présentiel)

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : Yahya DAOUDI → **Procuracy** à Sandrine JACQUES-GAÏL - Christian FAUBERT → **Procuracy** à Sandra TROCHIMARA - Chester LÉONCE → **Procuracy** à Julner BELIZAIRE - Claude PLENET → **Procuracy** à Serge FÉLIX - Axel RINO → **Procuracy** à Farah KHAN - Magali ROBO-CASSILDE → **Procuracy** à Mikaël MANCEE - Corinne SIGER → **Procuracy** à Eliodore TORVIC

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Jean-Victor CASTOR - Corine DIMANCHE - Eugène EPAILLY - Roland LOE-MIE - Tineffa NAÏSSO - Marie-Laure PHINERA-HORTH

SECRETAIRE DE SEANCE : Eliodore TORVIC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la Délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Entendu l'avis favorable du Bureau le mardi 08 décembre 2020 ;

Entendu le **Rapport N° 104/2020/CACL** relatif à la validation de l'opération « *Travaux d'extension du réseau d'alimentation en eau potable de la CACL – avenue du Bœuf Couronné - Commune de Macouria* » et de son plan de financement.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

PREND ACTE du **Rapport N° 104/2020/CACL** du Président relatif à la validation de l'opération « *Travaux d'extension du réseau d'alimentation en eau potable de la CACL – avenue du Bœuf Couronné - Commune de Macouria* » et de son plan de financement.

APPROUVE le coût estimatif de l'opération à **188 095,00 €** et son plan de financement tel que présenté :

Financier	Montant (€)	Pourcentage (%)
OFB	94 047,50	50,00
CACL	94 047,50	50,00
TOTAL	188 095,00	100,00

AUTORISE le Président à engager les travaux liés à cette opération, dans le respect du Code des Marchés Publics, et à en attribuer l'exécution, conformément à la réglementation s'y rapportant.

AUTORISE le Président à solliciter les différents partenaires institutionnels, pour le financement de cette opération et à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

AUTORISE le Président, sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le lundi 14 décembre 2020

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

**LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL**

Serge SMOCK

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20201214-104-AP-2020CACL-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020